

Bureau du Conseil d'administration

Réunion du 4 juin 2025

Délibération n°14/2025

Etablissement Parc national de Port-Cros

**Convention entre l'Office Français de la Biodiversité et
le Parc national de Port-Cros relative à la sélection du lauréat dans
le cadre de l'appel à projet « Mission nature 2025 »**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration autorise la directrice à signer tout acte et convention relatifs à la mise en œuvre du projet Mission nature 2025, pour lequel le Parc national de Port-Cros est lauréat et bénéficiaire d'une dotation financière de 800.00 € de l'Office Français de la Biodiversité.

La présidente,



Isabelle MONFORT